

**COMMISSION PATRIMOINE-VILLAGE DE CARACTERE-TOURISME  
COMPTE-RENDU REUNION DU 29 01 2022**

À publier

Document interne

Présents : Marie-Pierre Alizay, Joël Allier, Cyril Laval.  
Jean-Philippe Alizay, René Andriol. Jo Taboulet

Excusés : Dominique Balzano, Christophe Chemin, Tiphonie Fillon, Pascal Muzart, Damien Thiriet,  
Raymonde Brette

Destinataires du compte-rendu : élus / membres de la réunion de travail / les habitants (à publier)

**Ordre du jour** : Salle de la Grye, 9h30

- Organisation des groupes de travail
- Projet d'adhésion de la commune à la démarche des sites clunisiens de pré-candidature UNESCO
- Informations sur les dossiers en cours :
  - a) Restauration des vitraux de l'église (photos drone et AMO)
  - b) Ossements du Prieuré
  - c) Info sur un document façade
  - d) Animation culturelle été 2022
  - e) Réunion villages de caractère du lundi 24 janvier
- Questions diverses

<b>DECISIONS PRISES</b>	<b>A RETENIR (à destination des secrétaires de mairie)</b>

Dans une première partie de la réunion des observations (critiques) ont été faites sur le manque de rapidité dans la mise en œuvre de certaines décisions.

**Organisation des groupes de travail :**

Afin que les groupes de travail validés avec le travail des réunions précédentes de la commission puissent avancer il a été abordé les sujets suivants :

- Quels sont les groupes de travail qui pourraient être mixtes avec une autre commission ?

Les commissions concernées semblent être :

Urbanisme-voirie-Bâtiments (sujets aménagement du bourg, façades, rues...)

Transition écologique (sujets fleurissement et végétalisation, chemins touristiques...)

Le point devra être fait avec ces commissions pour valider le mode de fonctionnement et de communication des groupes de travail sur les études réalisées et les actions proposées.

En effet la redondance des échanges dans plusieurs commissions, parfois avec des fréquences de réunions différentes, arrive à générer des processus de validation complexes qui entraînent pour finir de forts délais de mises en œuvre.

- Communication sur les groupes de travail ?

Force est de constater que peu de personnes assistent aux différentes réunions, bien qu'elles soient ouvertes à

tous, et il est important de recréer une dynamique après tous ces mois de crise sanitaire.

Il est évoqué que la communication soit relancée avec un renfort sur la communication « visuelle » par affichage sur des points de passage de la population, la presse, le bulletin municipal...

L'intérêt des groupes de travail est de permettre à chacun d'apporter sa contribution aux réflexions et plans d'actions dans le domaine précis qu'il souhaite privilégier.

### **Démarches de pré-candidature UNESCO :**

Lors de la réunion de décembre la commission avait proposé ce point à l'ordre du jour du prochain conseil municipal de début janvier 2022.

Il a finalement été décidé avec M le Maire de prévoir cette délibération du conseil municipal lors d'une session extraordinaire réservée à cette pré-candidature. Cela permettra d'une part d'inviter des représentants de la fédération des sites clunisiens, des collectivités territoriales (Roannais agglomération, Département, Région) et d'autre part d'assurer une large couverture médiatique de cet événement historique.

La réunion est prévue le lundi 28 février 2022 à 18h30.

### **Informations sur les dossiers en cours :**

#### **a) Restauration des vitraux de l'église :**

Photos par drone :

Des photos des baies de l'église ont été prises par drone. La commission de ce jour n'a pas visualisé ces photos. Il a été rappelé que ces vues devaient être envoyés à M Taillefer (conservateur des MH) et à l'entreprise Demars (elle avait réalisé les derniers travaux de consolidation) pour obtenir un avis professionnel.

En effet lors d'une réunion précédente les membres de la commission avait estimé qu'ils n'avaient pas les compétences suffisantes pour statuer avec une analyse visuelle sur l'état de fragilité des baies de l'église.

AMO, appel d'offre :

La date limite de dépôt des dossiers de candidature avait été fixé au 17 janvier. Il y a eu finalement 2 candidatures.

La commission d'appel d'offre s'est réunie comme prévu le samedi 22 janvier pour procéder à l'ouverture des plis et à l'analyse des candidatures.

A ce jour aucune information ne peut être donnée sur cette analyse réalisée par la Commission d'Appel d'Offre.

Le sujet doit règlementairement passer en conseil municipal qui seul est habilité à désigner le candidat retenu.

À la suite des échanges il est noté que cet appel d'offre ne concernait qu'une 1<sup>ère</sup> phase de travaux et pas la totalité des travaux. Il faudra donc renouveler cette procédure pour les phases suivantes.

Cette décision a été prise afin de limiter les engagements de la commune, car même si l'accord préfectoral a été reçu pour autoriser des taux de subventions au-delà des 80%, le département n'a pas encore formellement confirmé son taux de subvention.

#### **b) Retour des ossements à la suite des fouilles archéologiques : (galerie Prieuré et cour Claustrale)**

L'emplacement retenu serait dans l'angle nord-est de la cour claustrale sous la fenêtre de la galerie.

Le caveau devrait être réalisé par les employés communaux, dimensions à valider.

Il a été envisagé d'utiliser la plaque explicative actuellement dans la galerie du Prieuré (où ont été découverts les ossements) mais le texte ne convient pas.

Un devis doit encore être demandé au céramiste Pascal Verchère.

Il reste à traiter :

- la pierre tombale simple à mettre en place
- une cérémonie à élaborer
- arrêté préfectoral autorisant l'inhumation dans la cour claustrale

Le sujet n'a pas pu être présenté en réunion de conseil de janvier pour validation du budget.

Les devis seront demandés pour finaliser le budget à engager.

#### **c) Info sur un document façade**

Cyril Laval a travaillé à partir d'un logiciel et des photos de rues du centre bourg sur des simulations de mise en couleur de certaines façades aujourd'hui en ciment brut ou en mauvais état.

Plusieurs simulations ont été montrées sur

- Place Lancelot, côté grande Rue
- Rue de la Grye depuis la place Lancelot
- Rue Ferrachat.

Le rendu de ces simulations est très réaliste et intéressant pour l'information à prévoir dans le cadre du programme de soutien aux rénovations de façades en cours d'élaboration par la commission urbanisme.

Le nuancier inscrit au PLU sera pris en compte pour les futures simulations.

Le travail pourra se poursuivre dans le cadre du groupe de travail Façades & Rues animé par Cyril.

#### **d) Animation culturelle été 2022**

Le projet pour cet été est une exposition « *Curieux bestiaire, animaux fantastiques du territoire de A à Z* »

L'idée est de mettre en avant des représentations d'animaux en lien avec un monument, un lieu historique, une œuvre remarquable du territoire roannais et de donner l'envie d'aller visiter sur place.

Les villages et associations locales seront intégrées au travail de préparation et de mise en œuvre de l'exposition. Cette exposition pourra ensuite circuler dans d'autres villages et lieux.

Il faudra envisager des prises de vues de qualité et des tirages pour l'exposition dans les Galeries du Prieuré.

Une carte des lieux concernés pourrait être envisagée de façon à inciter le public à encore plus se déplacer et découvrir ainsi d'autres villages et lieux culturels et touristiques du territoire.

La gestion de l'exposition pendant sa durée d'ouverture juillet à septembre devra aussi être améliorée après nos deux premières années d'actions culturelles.

Une réunion préparatoire sera organisée prochainement avec toutes les structures concernées ou désireuses de contribuer à cet évènement culturel.

### **e) Réunion Village de Caractère du 24 juin**

Une réunion s'est tenu le 24 juin dernier avec les représentants des 5 villages de caractère du Nord de la Loire (Ambierle, Charlieu, Le Crozet, Saint Haon le Châtel, Saint Jean-Saint Maurice).

La création du label « Village de Caractère en Loire » remonte à 20 ans et pour cet anniversaire le département souhaite soutenir un projet à destination des 12 villages de caractère du département.

Il s'agirait d'une stèle que l'on retrouverait sur chacun des villages qui reprendrait la localisation des 12 villages et qui mettrait le focus sur le village concerné.

Des groupes de travail ont eu lieu et ces stèles pourraient être réalisées soit en bois (souhait des villages du Sud du département) soit en métal (souhait des villages du Nord)

Par ailleurs la question d'une animation liée à la mise en place de cette stèle dans chaque village a été posée : Faut-il une animation dédiée à cet évènement ou bien réaliser cette inauguration lors d'une manifestation déjà programmée par chaque village ?

Pour les 5 villages du nord c'est la seconde possibilité qui a été retenue.

La possibilité de faire circuler l'exposition « *Curieux Bestiaire* » en priorité dans les villages de caractère a également été avancée.

Une prochaine réunion entre les représentants des villages de caractère du nord devrait permettre d'avancer concrètement.

### **Questions diverses**

Lavoir : travaux de restauration

M le Maire doit rencontrer prochainement l'entreprise Taillardat pour finaliser la commande des travaux.

<b>La réunion initialement prévue le samedi 26 est annulée (commémoration Place des Martyrs de Vingré)</b>
--